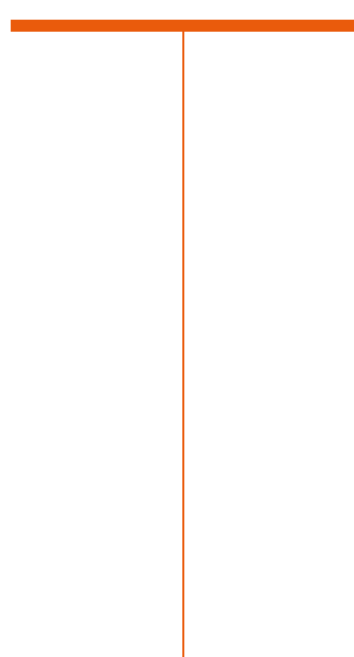




PETR
Forêt d'Orléans
Loire - Sologne

GUIDE DU PETR

Les clés pour façonner l'avenir du territoire



LE MOT DU PRÉSIDENT

À travers ses paysages, ses villages, ses espaces naturels et ses savoir-faire, le territoire du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne porte une identité forte. Ce guide a pour vocation de mieux faire connaître les missions que nous menons chaque jour au service des habitants, des collectivités et des acteurs locaux du territoire.

Accompagnement des projets , aménagement du territoire, transition écologique, mobilité, développement économique, valorisation du patrimoine : le PETR agit comme un espace de coopération et d'innovation au bénéfice de tous. Notre ambition est de construire un territoire attractif, solidaire et durable, en répondant concrètement aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Ce guide vous permettra de découvrir nos actions, nos engagements et les partenariats qui font vivre notre territoire. Je souhaite qu'il contribue à mieux comprendre le rôle du PETR et la dynamique collective qui nous anime au quotidien.

Bonne lecture à toutes et à tous.



LES MEMBRES DU BUREAU

Jeudi 21 mai 2026 s'est tenue l'installation de la nouvelle équipe du bureau du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne.

Ont été élus :

Le Président

Philippe VACHER

Les Vice-présidents

Katia BAILLY

Renaud COLIN

Aymeric PEPION

Dominique DAIMAY

La Secrétaire

Laurence MONNOT

Les Membres

Pascal DAUVILLIER

Christophe BOURILLON

Brice BOUCHER

Delphine DACHEZ

Eric LEGRAND

Joachim SALVAN

SOMMAIRE

1 Qu'est-ce que le PETR ? Comment fonctionne-t-il ?

5 Planifier les équilibres de demain

5 Planifier aujourd'hui le territoire de demain : le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)

6 Planifier la transition écologique : le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

7 Agir pour améliorer le territoire

7 Soutenir l'agriculture et l'alimentation locale : le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

8 Agir pour la santé des habitants du territoire : le Contrat Local de Santé (CLS)

9 Financer le territoire de demain

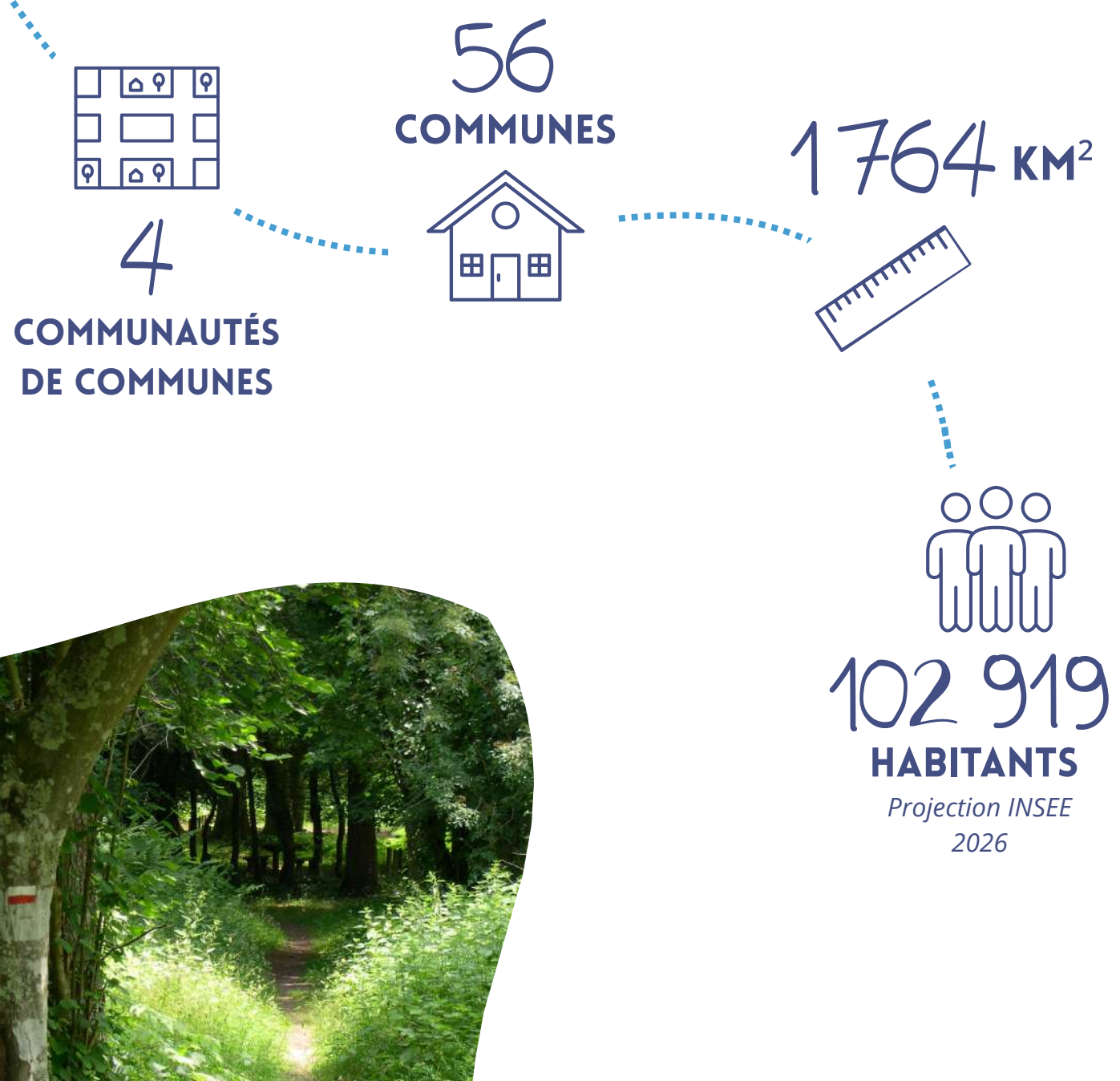
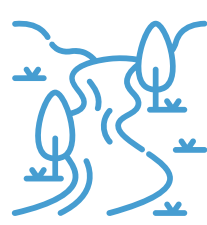
9 Financer un projet : Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

10 Développer et financer un projet innovant : Programme LEADER

11 Développer et financer un projet de chaleur renouvelable : Le Contrat d'Objectif Territorial des Énergies Renouvelables (COT EnR)



LE TERRITOIRE FORÊT D'ORLÉANS LOIRE SOLOGNE



- 3
- ENTITÉS PAYSAGÈRES :
- LA FORÊT D'ORLÉANS
 - LE VAL DE LOIRE
 - LA SOLOGNE





LES COMUNAUTES DE COMMUNES DU PETR FORÊT D'ORLÉANS LOIRE SOLOGNE

Le PETR fédère 4 Communautés de communes à l'identité marquée :



Président : David DUPUIS

20 communes
44 454 habitants

<https://www.cc-loges.fr/>



Président : Jean-François DESCHAMPS

10 communes
18 046 habitants

<https://www.cc-foret.fr/>



Président : Gilles BURGEVIN

19 communes
24 474 habitants

<https://valdesully.fr/>



Présidente : Katia BAILLY

7 communes
15 945 habitants

<https://ccportesdesologne.fr/>

LES DATES CLÉS DE LA CONSTRUCTION DU PETR

1996

CRÉATION

du Pays Forêt d'Orléans
Val de Loire sous le statut
de syndicat
intercommunal

2001

TRANSFORMATION

en syndicat mixte fermé

2017

ÉVOLUTION

vers un nouveau cadre
juridique : le Pôle d'équilibre
territorial et rural
Agrandissement du territoire
à une partie du Pays
Sologne Val Sud

2021

INTÉGRATION

de la CC des Portes de
Sologne au PETR

LE PETR AU SERVICE DES ENJEUX DU TERRITOIRE

UN TERRITOIRE AVEC DE MULTIPLES ENJEUX...

Proximité avec la métropole
orléanaise

Une agriculture diversifiée et
une forte présence de la forêt

Dynamique en termes
d'économie locale et d'emploi

Une offre de soins insuffisante,
à renforcer

Une vulnérabilité face au
dérèglement climatique et de forts
enjeux d'adaptation

...DES MISSIONS QUI Y RÉPONDENT

ASSURER

le suivi de différentes missions d'études et de
prospectives sur diverses thématiques

ACCOMPAGNER

les porteurs de projets et favoriser
l'émergence de projets locaux

PORTER

les documents stratégiques cadres
du territoire

CONSTITUER

le cadre de contractualisation des
politiques publiques de développement,
d'aménagement et de solidarité





LE FONCTIONNEMENT DU PETR



LES INSTANCES DÉCISIONNAIRES



LE COMITE SYNDICAL

Le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne se compose de 64 délégués titulaires et 64 délégués suppléants désignés par ses 4 Communautés de communes. Ils forment le comité syndical, organe de délibération du PETR.

Le comité gère et délibère sur l'ensemble des activités du PETR, et notamment :

- Vote du budget ;
- Décision de politique générale et des actions à mener ;
- Approbation et mise en œuvre des contrats avec l'Europe, l'État, la Région, le Département, etc.



LE BUREAU

Lors de l'installation du comité syndical, les délégués élisent un Président et des Vice-présidents qui forment ensemble le bureau. Il se réunit pour examiner les projets, participer à l'avancée des travaux et préparer les décisions du Comité syndical.



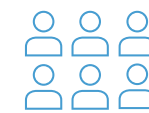
1 Président



4 Vice-présidents



1 Secrétaire



6 Membres

Des commissions thématiques viennent compléter cette organisation.



LES INSTANCES CONSULTATIVES



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le conseil de développement représente la société civile du territoire. Il compte une quinzaine de membres. Il est consulté sur les principales orientations du PETR et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial.



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle réunit tous les maires des communes situées dans le périmètre du PETR. Elle est consultée lors de l'élaboration, la modification ou la révision du projet de territoire. Elle doit se réunir, au minimum, une fois par an.



L'ÉQUIPE DU PETR



Président

Philippe VACHER



Direction

Odile AUCLAIR



Administration et comptabilité

Nathalie GEORGES



Chargés de mission

Jérémy CROZAT

Mathilde KERRIEN

Tizia LAPEYRONIE

Iwan' LE MERDY

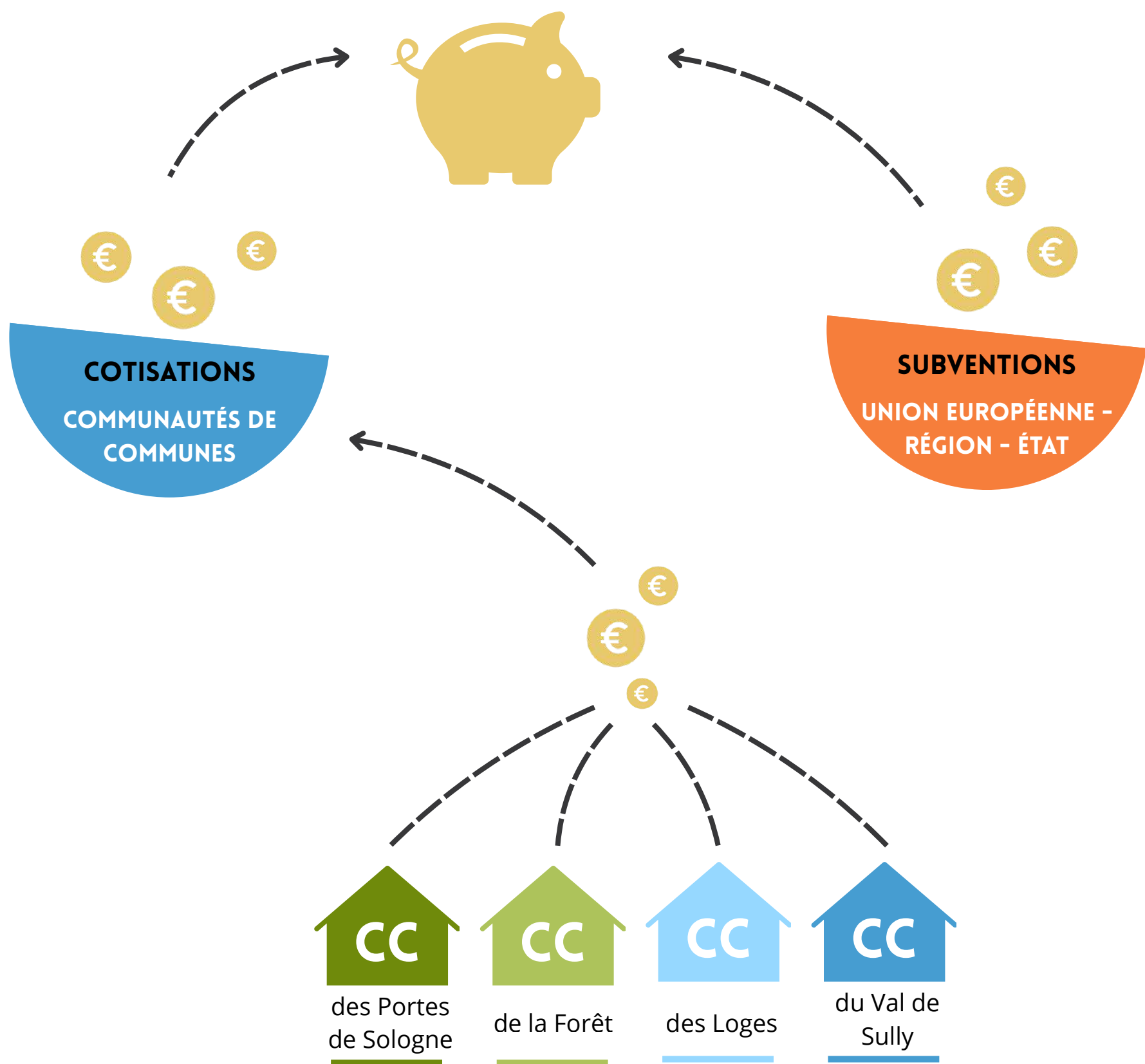
Aurore MANIEZ

Vanessa PLACIER



LE FINANCEMENT DU PETR

Établissement public de coopération intercommunale sans fiscalité propre (ne levant pas l'impôt), le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne est financé d'une part par les cotisations de ses Communautés de communes adhérentes et d'autre part par les subventions qu'il reçoit des différents financeurs (Europe, État, Région, etc.) pour la mise en œuvre de ses actions. La cotisation acquittée par les Communautés de communes est calculée en fonction de la taille de leur population et de leur potentiel fiscal.





PLANIFIER AUJOURD'HUI LE TERRITOIRE DE DEMAIN



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Le SCoT est le document stratégique qui organise l'aménagement et le développement du territoire à long terme, il traduit une vision partagée de l'avenir du territoire.

Le SCoT permet de trouver le bon équilibre entre développement et préservation : accueillir de nouveaux habitants, soutenir l'économie locale, développer les services et les mobilités, tout en protégeant les espaces agricoles, naturels et les paysages qui font l'identité et l'attractivité du territoire.

OBJECTIFS

-  Aménager le territoire en préservant la qualité du cadre de vie
-  Conforter l'économie locale et soutenir les dynamiques d'emploi
-  Développer et mettre en réseau les services
-  Contribuer à la lutte contre le changement climatique

Depuis l'intégration de la Communauté de communes des Portes de Sologne, le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne compte deux SCoT applicables sur son territoire.

QUELQUES ACTIONS

Etude sur les friches au sol pollué

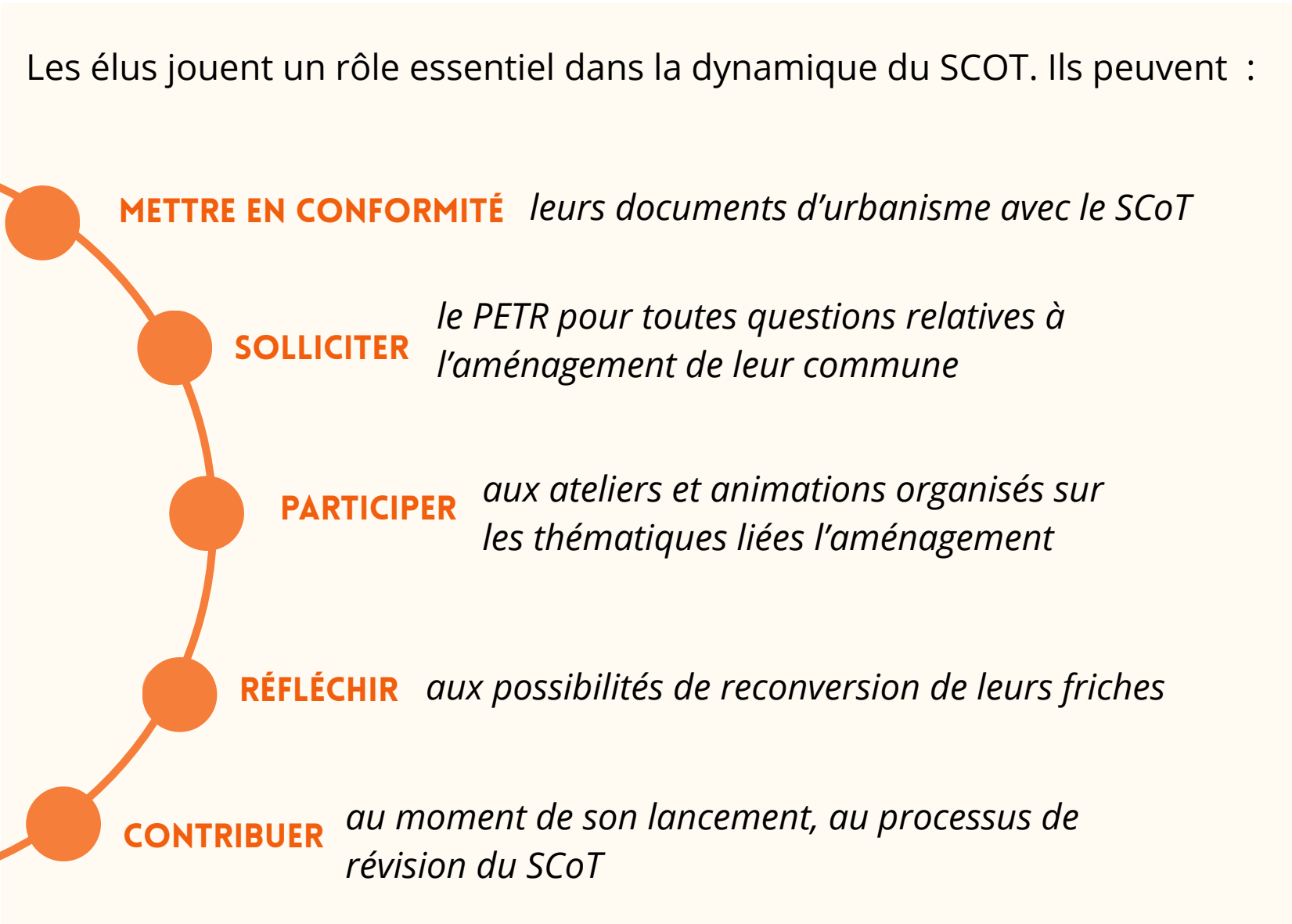
Afin de mieux révéler les leviers de renouvellement urbain et d'anticiper l'intégration de ces enjeux dans la révision du SCoT, le PETR a lancé en 2025 une étude sur la reconquête des friches aux sols pollués, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME.

Cette démarche vise à identifier les friches polluées du territoire et à mieux caractériser leur niveau de pollution afin d'évaluer leurs possibilités de reconversion. Plusieurs sites « témoins » seront sélectionnés pour mener un travail prospectif et proposer des pistes de valorisation.

Le bilan du SCoT

Afin d'évaluer l'impact du SCoT après 6 ans de mise en œuvre, le PETR s'est lancé dans un exercice de bilan en lien avec l'agence d'urbanisme TOPOS.

L'acte de délibération sur ce bilan entrainera la révision du SCoT.



-  Tizia LAPEYRONIE
Chargée de mission SCoT
-  scot@petrforetorleans.fr
-  02 38 46 84 40

Gouvernance

Deux instances permettent de piloter la démarche :

COMMISSION SCOT x 4 / AN

-  composée d'élus et de techniciens

- Objectifs :**
- Suivre l'actualité du document
 - Examiner les évolutions réglementaires
 - Emettre un avis sur les projets ou documents d'urbanisme locaux

LE BUREAU x 6 / AN

-  composé d'élus

- Objectifs :**
- Prendre les décisions structurantes





PLANIFIER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Le PCAET est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel. C'est un document territorial et fédérateur qui porte sur toutes les activités et tous les acteurs. Il est mis en place pour une durée de 6 ans. Il comprend un diagnostic territorial, une stratégie et un programme d'actions. Il est obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants.

OBJECTIFS



S'adapter au changement climatique



Améliorer la qualité de l'air



Promouvoir la sobriété énergétique



Développer les énergies renouvelables

Sur le territoire, les 4 Communautés de communes ont confié l'élaboration de ce PCAET au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. Approuvé en septembre 2023, le plan d'actions se décline en 7 axes et 40 actions

QUELQUES ACTIONS

Bâtiment et habitat

- Accompagner les habitants à la rénovation énergétique de leur logement ;
- Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur ; urbanisme favorable à la santé...

Culture commune et mobilisation

- Sensibiliser les élus, les agents des collectivités et le grand public aux problématiques climatiques...

Economie locale et circulaire

- Accompagner les entreprises dans la transition écologique (Eco-défis des artisans, sensibilisation, mutualisation de moyens...)

Collectivités exemplaires

- Rendre exemplaires les bâtiments publics et les déplacements des administrations
- Favoriser les achats publics durables...

Les élus jouent un rôle essentiel dans la dynamique du PCAET. Ils peuvent :

POURUIVRE LA DYNAMIQUE EN COURS

PARTICIPER

au programme de sensibilisation à la transition écologique (fresques, ateliers, visites)

RELAYER

l'information auprès des artisans et des commerçants pour la 2nde opération des Eco-défis

S'INSCRIRE

au futur club climat composé d'élus ou d'habitants volontaires dans les communes

PARTICIPER AU SUIVI ET A L'EVALUATION DU PCAET



Mathilde KERRIEN

Chargée de mission transition écologique



planclimat@petrforetorleans.fr



02 38 46 84 40

Gouvernance

Deux instances permettent de piloter la démarche :

COMITE DE PILOTAGE

x 2 / AN



composé d'élus, techniciens référents, partenaires institutionnels

Objectifs :

- Analyser l'état d'avancement du programme d'actions
- Prendre des orientations pour la suite de sa mise en œuvre

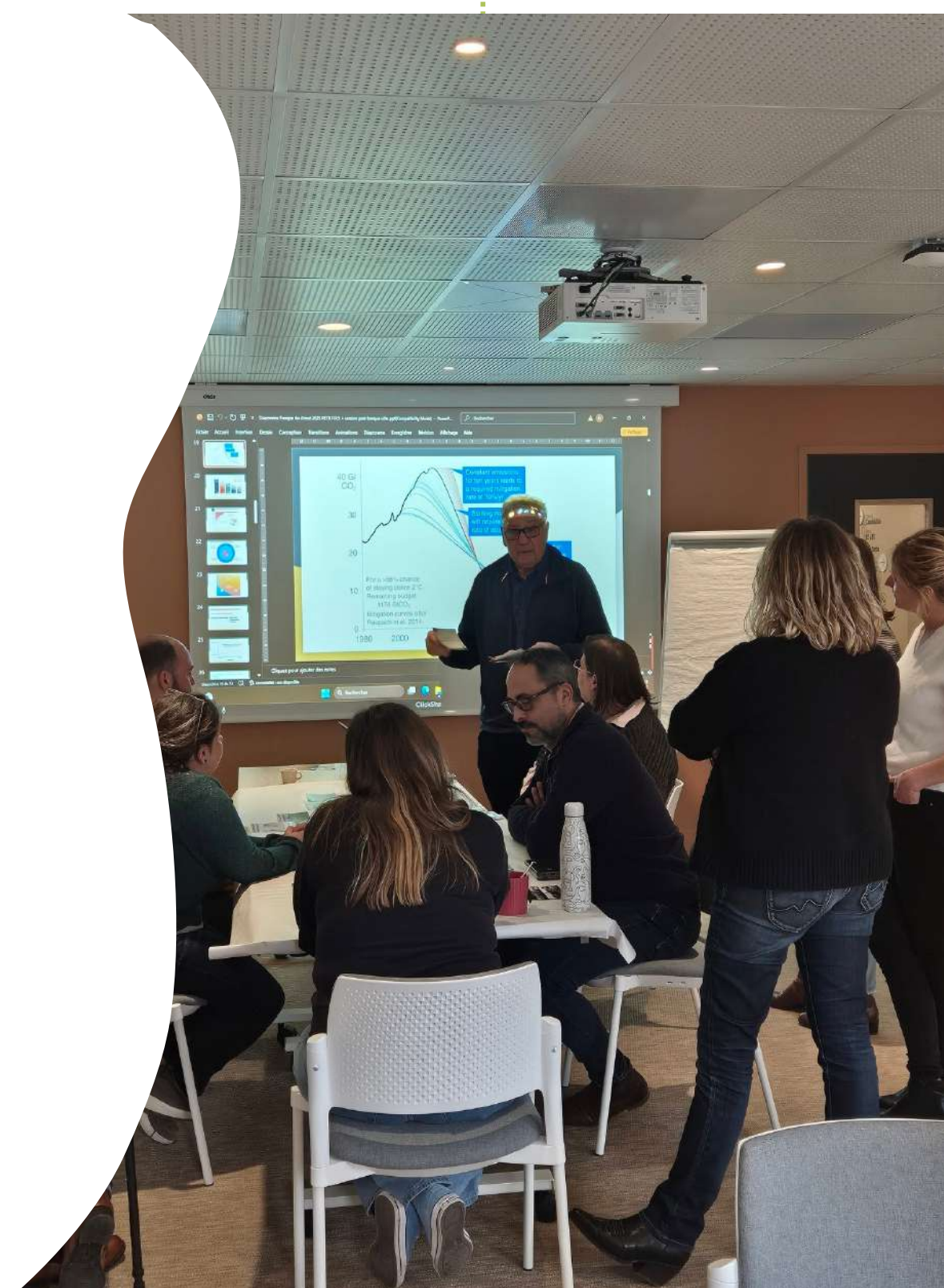
GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES (EN FONCTION DES ACTIONS À MENER)



composés d'élus, services des CC et du PETR

Objectifs :

- Développer les actions à mener





SOUTENIR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION LOCALE



Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le *Projet Alimentaire Territorial (PAT)* est une démarche collective qui fédère les acteurs locaux autour de l'agriculture et de l'alimentation locale. C'est un projet transversal qui prend en compte les différents enjeux agricoles et alimentaires (économique, environnemental, social, santé...) et associe la diversité des acteurs concernés à l'échelle du territoire.

OBJECTIFS

Le PAT Forêt d'Orléans-Loire-Sologne est actuellement labellisé de niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avec une stratégie construite autour de 5 grands objectifs :



Conserver la diversité des productions agricoles et alimentaires



Développer les circuits courts alimentaires de proximité



Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective



Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale



Accompagner les acteurs locaux aux enjeux de transition agricole et alimentaire

Cette stratégie se décline en plan d'actions sur 5 ans (2025-2030) composé de 13 fiches-actions.

QUELQUES ACTIONS

- Accompagnement d'établissements de restauration collective en matière d'approvisionnement local et de respect de la loi EGALIM : diagnostics, formations, temps d'échanges entre chefs de cuisine et producteurs locaux...
- Test d'une solution logistique pour faciliter la distribution des produits agricoles locaux auprès des différents débouchés de proximité
- Soutien aux projets collectifs agricoles : création d'un magasin de producteurs, implantation d'un distributeur automatique de produits locaux
- Expérimentation d'un programme global d'éducation à l'alimentation locale et durable dans les écoles sur les années scolaires 2026/2027 et 2027/2028

Les élus jouent un rôle essentiel dans la dynamique du PAT. Ils peuvent :

S'IMPLIQUER DANS LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

S'APPROPRIER les enjeux agricoles et alimentaires du territoire et de ses acteurs

INTÉGRER la dynamique d'approvisionnement local et de qualité de la restauration scolaire et médicosociale

SENBILISER les habitants à l'alimentation locale et durable

INITIER des actions de préservation du foncier agricole, de la ressource en eau et de la biodiversité

DEVENIR ambassadeurs du PAT



Iwan' LE MERDY
Chargé de mission PAT



projetalimentaire@petr
foretorleans.fr



02 38 46 84 40

Gouvernance

COMITE PAT

x 3 /AN



composé des élus, des agriculteurs locaux, des transformateurs, des distributeurs, des acteurs associatifs, des habitants, des partenaires techniques et consulaires.

Objectifs :

- Piloter la démarche
- Réfléchir aux orientations/actions/partenariats
- Suivre et évaluer les actions du PAT

L'instance de concertation est le comité PAT élargi aux partenaires financiers et institutionnels

GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES (EN FONCTION DES ACTIONS À MENER)

Objectifs :

- Mobiliser les ressources, compétences du territoire et des partenaires pour mettre en œuvre les actions prioritaires





AGIR POUR LA SANTÉ DES HABITANTS DU TERRITOIRE



Le Contrat Local de Santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé est un outil de coordination visant à réduire les inégalités d'accès à la santé en favorisant la coordination des acteurs locaux. Il se traduit par des actions concrètes de prévention, de promotion de la santé, d'aménagement du territoire et d'accès aux ressources à destination des élus et des habitants.

OBJECTIFS



Renforcer la coordination territoriale pour favoriser l'attractivité du territoire et l'accès aux soins



Mettre en œuvre des actions de prévention en santé adaptées aux besoins du territoire



Promouvoir un cadre de vie sain et encourager les comportements favorables à la santé

D'une durée de 5 ans, le CLS s'inscrit dans une démarche partenariale associant collectivités, institutions, professionnels de santé et acteurs sociaux.

Le CLS 2025-2030 s'organise autour de 3 axes stratégiques.

QUELQUES ACTIONS

Attractivité du territoire et coordination des acteurs

- Inscrire le CLS dans les politiques sociales et médico-sociales (CTG, CCAS...)
- Renforcer la coordination, le partage des ressources et la mise en réseau des acteurs du territoire

Prévention et promotion de la santé

- Mettre en place des actions de prévention en co-construction avec les acteurs du territoire en ciblant les publics vulnérables sur les thématiques clés : santé mentale, soutien à la parentalité, accès aux droits...

Santé environnementale

- Sensibiliser les élus aux liens entre urbanisme et santé (qualité de l'air, végétalisation, nuisances...) et aux risques sanitaires liés aux espèces invasives

QUELQUES PROJETS

- Calendrier perpétuel "365 jours pour garder la forme !" - Outil sport / santé
- Formations Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) sur tout le territoire
- Forums, animations grand public : "Rencontres autour de la Halle" à Jargeau, "Explorons la maison ! Prévenir-agir contre les risques domestiques" aux Bordes
- Forums, ateliers de sensibilisation urbanisme et santé auprès des élus : "Territoires et santé : Quels liens avec l'environnement ?" à Saint Martin d'Abbat

Les élus jouent un rôle essentiel dans la dynamique du CLS. Ils peuvent :

POURUIVRE LA DYNAMIQUE EN COURS

IDENTIFIER les besoins du territoire

PROPOSER ou soutenir des projets de santé locaux

PARTICIPER aux instances et aux échanges territoriaux

RELAYER les actions de prévention auprès des collectivités et des habitants

RESTER INFORMÉS ET BÉNÉFICIER DE TEMPS DE SENSIBILISATION SUR LES ENJEUX DE SANTÉ



Vanessa PLACIER
Chargée de mission CLS



sante@petrforetorleans.fr



02 38 46 84 40

Gouvernance

Trois instances permettent de piloter la démarche :



composées d'élus, d'institutions d'acteurs sociaux et de la santé

COMITE DE PILOTAGE

x 1 /AN

Objectifs :

- Définir les orientations
- Valider les grandes étapes du CLS

COMITE TECHNIQUE

x 2 /AN

Objectifs :

- Suivre la mise en œuvre des actions
- Accompagner les projets

COMMISSION SANTÉ

x 3 /AN

Objectifs :

- Suivre les actions
- Faire émerger de nouvelles initiatives, être sensibilisés à des thématiques ciblées



GROUPES DE TRAVAIL
EN FONCTION DES ACTIONS À MENER



365
- JOURS -
POUR GARDER LA FORME !

PETR
Forêt d'Orléans
Loire - Sologne



FINANCER UN PROJET



Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Le PETR a signé avec la Région Centre Val de Loire un Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2023-2029. Ce contrat est bâti selon un modèle partagé entre la stratégie régionale et les dynamiques locales. Il est doté d'une enveloppe de 10 970 000 € pour financer des projets locaux.

OBJECTIFS



Développer l'emploi et l'économie



Favoriser le mieux-être social



Renforcer le maillage urbain et rural



Développer la stratégie régionale biodiversité



Réaliser le plan climat énergie régional

QUELQUES ACTIONS

- Création zones d'activités, agriculture, tourisme, économie sociale et solidaire...
- Maisons de santé, accueil petite enfance/périscolaire, commerce de proximité, équipements culturels et sportifs
- Paysages du Val de Loire, aménagements d'espaces publics, construction et réhabilitation logements sociaux, mobilité
- Gestion alternative des espaces publics, trame verte et bleue, IBC, cour oasis, renaturation, gestion des eaux pluviales, isolation, géothermie, éclairage public

QUELQUES PROJETS

- 🌸 Un centre pédiatrique qui regroupe des professionnels de santé à Châteauneuf-sur-Loire.
- 🌸 Un multi accueil rénové, isolé et agrandi avec une création de crèche réalisé par la CC du Val de Sully à Sully-sur Loire
- 🌸 Un gymnase rénové et chauffé avec de la géothermie à Fay-aux-Loges
- 🌸 Un aménagement pavé et paysager à Jargeau
- 🌸 Une piste cyclable parallèle à la rue principale à La Ferté-Saint-Aubin

A VOS ID : DONNEZ VIE À VOS IDÉES INNOVANTES

Vous êtes une association ou une collectivité et vous portez un projet innovant pour votre territoire?

«À Vos ID» vous accompagne. Ce dispositif soutient l'émergence, l'expérimentation et la mise en œuvre de projets locaux contribuant à :



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'ADAPTATION AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE



ADAPTER ET INTENSIFIER L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ



Odile AUCLAIR
Directrice - Agent de développement



direction@petrforetorleans.fr



02 38 46 84 40

Gouvernance

Deux instances permettent de piloter la démarche :

LE BUREAU

x 6 /AN



composé d'élus

Objectifs :

- Gérer les subventions accordées aux porteurs de projets
- Donner un avis sur l'opportunité du projet et sur le montant de l'aide

LE CONSEIL RÉGIONAL

x 10 /AN



composé des services de l'aménagement, Commission Permanente

Objectifs :

- Analyser et valider les projets en fonction des conditions financières et techniques inscrites dans le contrat
- Valider la subvention octroyée





DÉVELOPPER ET FINANCER UN PROJET INNOVANT



Programme LEADER

LEADER est un programme européen spécifique aux zones rurales. Il permet d'accompagner des projets nouveaux sur le territoire. Le programme est doté d'une enveloppe de 1 135 000 € pour financer des projets jusqu'en 2028.

OBJECTIFS

Les objectifs du programme ont été déterminés par les élus et les acteurs du PETR, avec pour fil rouge "Bien-vivre dans un territoire résilient" :



Soutenir la dynamique agricole et valoriser l'alimentation locale



Agir en faveur de la biodiversité et s'appuyer sur les ressources naturelles



Développer et valoriser le territoire par le Slow Tourisme



Développer des projets en coopérant avec d'autres territoires LEADER en France et dans l'Union européenne

QUELQUES ACTIONS

- Actions de sensibilisation à une alimentation de qualité, de création de points de vente collectifs de produits agricoles, de préservation du foncier
- Actions de préservation et de valorisation de la biodiversité, de sensibilisation aux enjeux du dérèglement climatique et aux ressources naturelles
- Actions favorisant l'itinérance douce, permettant de découvrir le territoire et son histoire, rendant accessible les sites touristiques à tous
- Actions de coopération autour de la jeunesse/citoyenneté

QUELQUES PROJETS



Construction d'une charrière de Loire - Association « L'Armada » de Saint-Benoît-sur-Loire

Bateau traditionnel ligérien, homologué pour le transport de passagers
Chantier de construction ouvert au public et ateliers organisés avec les écoles



« Place aux Etoiles ! » - CC du Val de Sully

Organisation d'un évènement autour de l'astronomie et des imaginaires mêlant médiation scientifique et arts de la rue



Aurore MANIEZ
Iwan` LE MERDY

Chargés de mission LEADER
GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne



leader@petrforetorleans.fr



02 38 46 84 40

Gouvernance

LE GAL : GROUPE D'ACTION LOCALE FORÊT D'ORLEANS-LOIRE-SOLOGNE

Le programme LEADER est mis en oeuvre par le GAL, qui comprend le Comité de Programmation, instance décisionnelle, et l'équipe technique avec les chargés de mission LEADER.

COMITÉ DE PROGRAMMATION x4 / AN



16 élus
18 membres privés qui
représentent la société civile

Objectifs :

- Donner et suivre les orientations du programme LEADER
- Sélectionner et suivre les projets

GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES



élus et privés volontaires du
Comité de Programmation

Objectif : Réfléchir sur des points particuliers du programme

Exemple : Coopération

Les élus jouent un rôle essentiel dans la dynamique LEADER. Ils peuvent :

FAIRE PARTIE

du Comité de Programmation LEADER et sélectionner les nouveaux projets

RELAYER

les possibilités d'accompagnement du programme LEADER aux acteurs du territoire

INITIER

des projets autour des ressources naturelles, du Slow Tourisme, de l'agriculture/alimentation, de la coopération

PARTICIPER

aux échanges et aux réunions de travail sur le futur programme LEADER





DÉVELOPPER ET FINANCER UN PROJET DE CHALEUR RENOUVELABLE



Le Contrat d'Objectif Territorial des Énergies Renouvelable (COT EnR)

Porté par les Territoires Ruraux de l'Orléanais (PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne et PETR Loire Beauce) en partenariat avec la Région Centre Val de Loire et l'ADEME, le COT EnR, permet de développer et financer des systèmes de production de chaleur renouvelable.

OBJECTIFS



Favoriser la transition énergétique du territoire,



Consommer des ressources naturelles locales,



Réduire son empreinte carbone,



Faire des économies sur son budget de fonctionnement

Sur la période 2024-2028, les Territoires Ruraux de l'Orléanais s'engagent dans le développement des EnR Thermiques sur le territoire avec :

- la réalisation d'au moins 10 projets
- la production de 8 516 MWh d'EnR
- la mixité des projets réalisés avec au moins 20% de projets hors bois énergie

Les filières éligibles : géothermie sur nappe - sur sondes, biomasse-bois énergie, solaire thermique eau chaude sanitaire, les réseaux de chaleur associés

L'ACCOMPAGNEMENT

Le COT EnR 2024-2028 s'organise autour d'un accompagnement technique et financier réalisé en 3 phases

- **Étude d'opportunité** - Réalisée par un conseiller multi-énergie de Fibois - gratuite
Contacter Jan JAMKA – 06 56 67 37 64 - j.jamka@fibois-cvl.fr
- **Étude de faisabilité** - Réalisée par un bureau d'études labélisé RGE - financée à 60% par l'ADEME
- **Travaux** - Projets bois / géothermie / solaire thermique - Financés à 40 %

QUELQUES PROJETS



Création d'un réseau de chaleur avec chaufferie bois à Neuville-aux-Bois



Géothermie sur sondes à l'école de Bouzy-la-Forêt



Murs géothermiques au siège communautaire CCF à Neuville-aux-Bois

Les élus jouent un rôle essentiel dans la dynamique du COT EnR. Ils peuvent :

POURSUIVRE LA DYNAMIQUE EN COURS

PARTICIPER

aux visites d'installations et/ou aux ateliers
programmation de projets énergie renouvelable réalisés
avec les partenaires techniques

RELAYER

les informations de cette démarche auprès des acteurs du
territoire (sauf les particuliers qui ne sont pas éligibles)

PARTICIPER AU BILAN ANNUEL DU COT ENR



Jérémy CROZAT
Chargé de mission



energie@petrforetorleans.fr



02 38 46 84 40

Gouvernance

Deux instances permettent de piloter la démarche :

COMITE DE PILOTAGE

X 1 /AN



composé d'élus, techniciens
référénts, partenaires
institutionnels

Objectifs :

- Analyser l'état d'avancement du programme d'actions
- Prendre des orientations pour la suite de sa mise en œuvre

COMITE TECHNIQUE

X 2 /AN



composé d'élus, partenaires
techniques

Objectifs :

- Suivre la mise en œuvre des actions
- Accompagner les projets



NOTES

Handwriting practice lines consisting of 20 sets of three horizontal dotted lines.





UN PROJET SUR VOTRE TERRITOIRE ?



UN SUJET SUR LEQUEL VOUS AIMERIEZ TRAVAILLER ?
BESOIN DE FINANCEMENTS POUR VOTRE COMMUNE ?



 **CONTACTEZ-NOUS !**

 <https://foretorleans-loire-sologne.fr/>

 accueil@petrforetorleans.fr

 02 38 46 84 40

 2ème étage de la Mairie de Jargeau
 Place du Grand Cloître, 45150 JARGEAU



PETR
 Forêt d'Orléans
 Loire - Sologne